BARÈME DE L'ÉCOLE SAINT-CLÉMENT-EST

Dans le développement de la compétence :

Jugement %	Légende	Jugement basé sur :
A+/100	L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape.	LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE FORMATION
A /95 **A-/90**	L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape.	
B+/85 **B/80** **B-/75**	L'élève répond aux attentes prévues à l'étape.	
C+/70	L'élève répond aux attentes la plupart du temps.	
C/65 **C-/60**	L'élève répond minimalement aux attentes prévues à l'étape.	
D+/55 **D/50**	L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape.	
E/45 **E-/40**	L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape.	

Notes :

1. Les adaptations dans un plan d'intervention ou un plan d'action n'influencent pas les résultats scolaires de l'élève.
Exemple d'adaptation : temps supplémentaire autorisé = un tiers du temps
Si X= 1hre = temps suggéré, l'élève a droit à 1hre + 20 minutes sans pénalité.
À partir de la 4e année, si le temps supplémentaire est nécessaire, il doit être inscrit au plan d'intervention.
2. Le seuil de réussite (60%) est déterminé par le programme de formation et les échelles de niveau de compétence en fin de cycle.
3. Comme les élèves deviennent de plus en plus compétents dans l'étape, les traces recueillies à la fin de celle-ci doivent avoir un poids prépondérant dans le résultat de l'élève au bulletin.